

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de St Chels 01/03/20

- **Intervention de Madame Stéphanie Merlin, DDCSPP, et Vétérinaire :**

Rappel sur l'importance de la vigilance au regard d'Aethina Tumida.

Les caractéristiques de ce coléoptère : adulte brun (<1 cm) qui fuit la lumière et se cache dans les coins de la ruche. Larves blanches de 1cm munies de pattes. Œufs en grappe blanches et nacrées. Des pièges sont disponibles pour réaliser une veille. Si l'insecte n'est pas encore présent sur le territoire français, il peut arriver très vite par le biais des importations de reines par exemple. La Calabre (Italie) est infestée, et depuis cet été la Sicile l'est à nouveau. Ceci a conduit les services vétérinaires à mandater des contrôles de ruches ayant reçu des reines en provenance de Sicile en juin/juillet 2019 dans le Tarn et Garonne notamment. Si vous importez des reines, il faut vérifier le statut du pays de provenance et, à l'arrivée, faire analyser le contenant et les abeilles accompagnatrices avant de dispatcher les reines dans d'autres sites.

Pour tout renseignement : DDCSPP du Lot.

- **Intervention de Monsieur Jean-Jacques Raffy, Conseiller Départemental du Lot :**

Il est primordial d'élever les abeilles, de les préserver et de le protéger, les abeilles sont synonymes de vie. Le message doit être diffusé. Les abeilles subissent actuellement des fléaux, frelons asiatiques (différence entre vallées humides et causses secs), varroa et autres parasites comme l'a évoqué Mme Merlin. M. Raffy défendra le dossier de subvention de M. Dessenne, car une vraie action et une importante communication sont très importantes.

- **Intervention de Monsieur le Maire de St Chels, M. Alain Gouge :**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à toute l'assemblée, il nous présente sa commune très dispersée et bien sûr agricole, beaucoup d'habitants sont passionnés par les processus naturels et le comité des fêtes est aussi très actif. Il invite tout le monde à venir à la fête votive annuelle et son célèbre Couscous Royal et découvrir toutes les activités du village, et particulièrement les randonnées nocturnes et les randonnées de découverte des Dolmens.

- **Rapport d'activité de la Ruche du Quercy, Monsieur Guy Delpuech, Président :**

*Siège social : c'est la Chambre d'Agriculture du Lot où nous avons toujours une boîte aux lettres.*

L'apiculture dans le Lot, c'est 930 adresses et de 7000 à 12 000 ruches. Un chiffre difficile à cerner, avec en plus 30 à 35 % de mortalité annuelle. Environ 20 apiculteurs professionnels pour 5 000 ruches.

La Ruche du Quercy, créée en octobre 1935 représente depuis 85 ans les apiculteurs du Lot auprès des Administrations et élus du Département conjointement avec le GDS Abeilles 46.

Nous faisons partie du Syndicat National Apiculture (SNA) dont l'Assemblée Générale a eu lieu cette année à Avignon - M. Patrick Mirlit nous y a représenté, c'était le 7 mars 2020. Une occasion de faire le point de l'activité Apicole 2019 Française et Européenne. La rencontre avec des présidents des autres départements Français.

Le SNA a organisé pour la première fois le salon SINAFI, c'était à Avignon au Salon de présentation de matériel apicole et qui est un grand succès. Y sont présentés entre autres de grosses machines, et évoqués des thèmes comme la nutrition industrielle, les modalités de prévention, etc.

Nous constatons depuis plusieurs années une perte d'adhérents alors que les Ruchers Écoles sont de plus en plus fréquentés. Je pense que pour les débutants, l'intérêt de cette adhésion peut paraître accessoire après avoir cotisé au Rucher École et au GDS Abeille, cela fait beaucoup en attente d'une récolte hypothétique. L'adhésion permet de souscrire l'Assurance Responsabilité Civile des ruches et l'abonnement à la meilleure revue Française d'information apicole « l'Abeille de France »

L'adhésion : elle est de 35 € pour 10 ruches, comprenant donc Assurance et Abonnement à l'Abeille de France, taxe Eco Emballage, à chacun de voir son intérêt et de cumuler ou non avec le GDSA. Cette année, l'assurance est proportionnelle au nombre exact de ruche.

Déclaration des ruchers : Pensez à la déclaration Nationale Obligatoire de Rucher : de septembre à décembre renouvelée chaque année. Nous n'avons toujours pas accès à ces données Nationales alors pensez à faire suivre votre récépissé de déclaration au Secrétariat « Ruche du Quercy et GDS Abeille » pour être connu et que nous vous proposons des informations apicoles et des médicaments.

Le courrier coûte très cher à notre petit Budget pour vous informer, lors de vos contacts, pensez à donner vos adresses email !

Les Ruchers Écoles créés et soutenus par la Ruche du Quercy ont un attrait important auprès de la population Lotoise et c'est bien. Nous comprenons que pour quelques ruches dans le jardin, il est lourd de s'inscrire : au Rucher École, et au GDSA et à la Ruche du Quercy, cela fait beaucoup de cotisations.

Réunions dans le Lot avec le GDS Abeilles et l'ADA OCCITANIE : Cet hiver a eu lieu à Soulomès le 04/12/2019 une réunion en coopération avec BIO 46. Il y a été évoqué la gestion des ruches en hiver. Nous espérons pouvoir organiser d'autres réunions sur la même forme.

Le site Internet « Ruche du Quercy » : Le site internet est mis à jour et géré par Anne Kimmel, la R du Q remercie ses bénévoles et tous les autres dont Denis Carpentier depuis son travail à Limoges, qui même sans ruche, continue à nous soutenir pour la maintenance du site.

Programme APIFAUNE de la Fédération des Chasseurs : une réunion cette année avec Jean Luc Marty, le point sur Apifaune avec les chasseurs du Lot : ce programme permet de se procurer des graines pour jachères fleuries. Ceux qui ont commandé avant le 06/03 pourront récupérer leurs graines à la Fédération des Chasseurs de Cahors les 25 au 28/03/2020. Plusieurs mélanges sont proposés (à base de Phacélie, Sarrazin, Trèfle, Bourrache, etc)

En ce qui concerne la pyrale du buis, il semble que faute de nourriture, elle ait disparu du Lot. La Pyrale nous a coûté une bonne partie de la récolte de miel de 2018. Il faut rester optimiste, la plupart des buis repartent, c'est une bonne nouvelle.

Le Frelon Asiatique : Cette année toujours une présence très forte dans les vallées et près des agglomérations à partir de fin juillet. Une présence peu importante sur le causse : une solution de refuge peut-elle être envisagée pour déplacer les ruchers envahis à partir de fin août ? Un piégeage de printemps peut-il améliorer la situation ?

La recherche de solution piégeage en association avec la Société M2I de Parnac n'a pas encore donné des résultats positifs mais l'expérience continue avec une base phéromones.

Soucis : Un gros problème est évoqué entre le Rucher École de Rocamadour et celui de Gourdon. Celui de Rocamadour ne veut plus participer aux réunions du GDSA et de la R du Q. Tout cela est dommage.

Félicitations au Rucher École de Gourdon qui a cette année 80 adhérents. INTERAPI en construction.

Une nouvelle adresse Secrétariat :

GDS Abeille ou Ruche du Quercy, Mairie, 46330 Lentillac du Causse.

Jusqu'à fin 2019, GDS Abeilles et Ruche du Quercy bénéficiaient d'un secrétariat du GDS de la Chambre d'Agriculture qui n'est plus possible suite à une surcharge de travail de cette fin d'année et un manque de communication.

Merci à Pascal Dessenne qui a beaucoup travaillé pour trouver une solution de remplacement avec la création du poste de secrétaire de plus en plus difficile à maintenir bénévolement.

Michèle Fontaine : nouveau poste de Secrétariat au sein du GDSA et de la Ruche du Quercy. Embauche une année, donc CDD, à renouveler si cela est possible financièrement. Elle pourra assainir les fichiers du GDSA. 21h pour le GDSA, 4h pour le Rucher du Quercy, 40 % pris en charge par Pole Emploi dans le cadre d'un contrat aidé. Le travail bénévole de Pascal Dessenne et autres bénévoles devenait beaucoup trop chronophage, il était impératif de les libérer de tout ce temps de travail pour nos associations

Enquête mortalités de Patrick Mirlit :

Des feuilles à compléter ont été distribuées à l'entrée de la salle à tous les apiculteurs présents pour continuer ce travail de collecte et d'analyse des causes et raisons des mortalités anormales de 30 à 35% que nous enregistrons depuis quelques années.

Important : **Merci de répondre avec ou SANS pertes de ruche !**

Patrick nous présente les résultats comparés pour les 2 dernières années en essayant de déterminer une fiabilité des chiffres enregistrés par type de rucher et zones géographiques. Ces résultats ne permettent pas encore de déterminer clairement des raisons apparentes des pertes. L'important est d'avoir un nombre de réponses bien plus important pour en tirer des enseignements de confiance.

Nouveau Trésorier « Ruche Du Quercy » : suite à la démission de Jean Jacques Di Scala, nous avons depuis l'AG du 3 novembre à Cahors Monsieur Patrick GESLAIN qui a pris cette fonction de trésorier. Remerciements pour son travail et ses compétences lors de la mise en place de la partie administrative du poste de Secrétariat, car embaucher quelqu'un pour deux Associations, ce n'est pas chose simple !

- **Intervention de Madame Anne Kimmel** :

Le site de la Ruche du Quercy est un lien et une source d'infos pour les apiculteurs et apicultrices du Lot. Vous pouvez y télécharger la plupart des documents utiles et y trouver des contacts, y être informés des principaux événements apicoles du département et alentours, des actualités sanitaires, du fonctionnement des Ruchers écoles, etc. Vous y trouverez également le lien vers le site du Rucher école de Rocamadour.

Le site de La Ruche du Quercy et du GDS Abeilles du Lot a été créé en 2006 par Denis Carpentier qui en assure le bon fonctionnement.

Il est construit en 2 parties : La Ruche du Quercy pour moitié et le GDSA pour l'autre moitié.

**Mode d'emploi** : la page d'accueil s'ouvre côté Ruche du Quercy. Pour accéder au GDSA, 2 manips possibles :

- soit l'onglet en haut sous la photo,
- soit par accès direct aux derniers articles, dans l'encadré orange en haut à droite.

Ensuite, c'est à vous d'explorer :-)

Une astuce : il y a, à droite en dessous des encadrés, une petite fenêtre intitulée **Recherche**.

Vous y rentrez l'objet de votre recherche et tous les articles sur le sujet s'affichent, des plus récents aux plus anciens.

Voilà, si quelqu'un ou quelqu'une d'entre vous souhaite participer à cette activité, ce sera bienvenu.

Prérequis : un poil d'informatique, 2 sous de rédactionnel et de photo, de la curiosité, de la patience et du temps. Ce serait bien d'étoffer l'équipe si, pour une raison ou une autre, il y a un jour besoin d'un relais.

Contact : Anne Kimmel (06 80 44 69 76)

- **Intervention de Monsieur Pascal Dessenne, Président du GDS Abeilles :**

Tout d'abord, bonjour à toutes et à tous.

Pour répondre à votre première demande, oui, le prix des médicaments a augmenté, cela est dû au fait que nous subventionnons cette année **deux traitements varroa par ruche**, et que la commande de médicaments (qui était de 24 000 € l'année dernière) est passée à presque 35 000 € cette année, le montant de la subvention étant toujours le même, sa répercussion est donc moins importante en 2020.

De plus, ***il y en a beaucoup parmi vous qui n'ont pas commandé deux traitements, ce qui est dommage.*** Et si tout le monde commande deux traitements par ruche, ce qu'il faudrait, la subvention ne représentera plus grand-chose. Or, ce que nous souhaitons, c'est qu'elle perdure et soit équitable, c'est pourquoi elle doit être repensée.

Cette subvention sera différente l'année prochaine et ne portera que sur 10 ou 15 ruches (on va étudier cela avec notre statisticien Patrick Mirlit). Les autres médicaments seront vendus à prix coûtant, ce qui permettra qu'elle soit mieux répartie entre vous (on a des apiculteurs qui commandent 1 paquet d'Apivar et d'autres 50), et en même temps nous simplifier le travail parce que cela permettra qu'on puisse vous donner les prix des médicaments en même temps que l'adhésion. Cela réduira le nombre de courriers et de saisies informatiques, donc gain de temps et d'argent pour tous.

Pour exemple, l'Apivar est acheté par le GDSA cette année 23,33 €, et il vous est revendu 16,50 €. En passant par un pharmacien ou un vétérinaire, vous devriez le trouver entre 40 et 45 €.

Les tarifs d'adhésion au GDSA vont augmenter légèrement, il n'y aura certainement que deux tranches : une pour les petits apiculteurs jusqu'à 5 ruches, et les autres. Suite à la démission de Mme Miquel, nous avons besoin d'augmenter l'adhésion pour financer le poste de notre secrétaire dans les prochaines années.

La préoccupation principale du GDSA se porte sur les mortalités trop importantes (autour de 30% chaque année) avec des productions de miel trop faibles (autour de 10 Kg par ruche dans notre département). Cela engendre une diminution chaque année du nombre d'apiculteurs et du nombre de ruches dans notre département (certainement due à un découragement des apiculteurs lotois qui finissent par abandonner l'apiculture). En 2016, le GDSA comptait 471 adhérents pour 7 915 ruches ; en 2019, on avait 412 adhérents pour 6 005 ruches...

Or, en 2019, 75 % des détenteurs de ruches de notre département étaient adhérents au GDSA. Les chiffres montrent donc bien une baisse réelle du nombre d'apiculteurs dans notre département.

Ce qui est visé, c'est la diminution de ces mortalités, c'est pourquoi le GDSA finance pour chacun de ses adhérents une boîte de comptage des Varroas. Cette boîte est très précieuse, pour déterminer le taux d'infestation de chaque ruche à différents moments de l'année, mais surtout après traitement varroa afin de s'assurer que le traitement a été efficace.

Si l'on peut voir le Varroa « à l'œil », c'est que c'est déjà au stade de l'invasion. Faire un traitement flash s'impose. Sans traitement régulier contre ce parasite, la durée de vie d'une ruche est de 2 ans. Pour sauver sa vie, une ruche trop infectée essaime (ce qui explique que l'on ramasse des essaims à des périodes où il ne devrait pas y en avoir, avec des reines mal fécondées). Sans larve dans la ruche, le varroa meurt naturellement, et l'essaim repart avec un taux d'infestation

plus bas. De ce côté-là, les arrêts de ponte que l'on observe en été sont bénéfiques pour la lutte contre le varroa.

***Nous recommandons 2 traitements différents par an.*** Toutes les études actuelles montrent qu'un traitement en juillet ou août, associé avec un autre traitement (soit hivernal, soit à la reprise d'activité en mars) diminue grandement la mortalité et augmente considérablement la production de miel. Il est également recommandé de traiter les essaims que vous pouvez faire 23 jours après division (avant reprise de ponte), avec un traitement à base d'acide oxalique (par dégouttement ou sublimation), afin d'avoir une structure qui démarre sur une base saine en varroa.

Nous souhaitons nous orienter vers différents axes : former les apiculteurs, amateurs comme professionnels, et mettre à disposition le plus de documents possibles (diffusion par le logiciel de Fnosad), et la présence téléphonique de notre secrétaire pour chercher des solutions avec vous à vos problèmes en temps réel. Ceci afin de réduire les risques d'abandon par découragement.

Tableau des facteurs de causalité (ci-joint) auquel il manque l'impact des variations climatiques, parce qu'encore mal connus.

Ce tableau est composé de deux parties :

- Sur la partie gauche sont indiqués les facteurs de causalité (de mortalité ou de mauvais fonctionnement des ruches) avec à côté leurs indicateurs (la façon dont on peut les appréhender).
- Sur la partie droite, les implications engendrées par la partie gauche.

Ce tableau se veut très simple, mais montre que chaque dérèglement a une incidence sur la problématique interne de la ruche, cette problématique accentue la problématique varroa qui va ensuite accentuer la problématique interne ou en créer d'autre... Ce qui explique qu'actuellement, le varroa soit la première préoccupation des apiculteurs.

L'enquête de Patrick Mirlit permet de mieux cerner les problèmes, elle est très importante pour identifier les causes majeures de pertes de ruches. Nous avons besoin de repérer les causes de la mortalité, de les identifier, afin de mieux pouvoir les prendre en charge. On a pour l'instant beaucoup de questions, des hypothèses à confirmer ou infirmer, mais pas suffisamment de réponses. Par exemple : les problématiques sanitaires sont-elles les mêmes partout dans notre département ou bien y a-t-il des variations suivant différents secteurs ? Quels facteurs de causalité impactent le plus les ruches ? Nous avons repéré des mortalités plus importantes à certains endroits, mais est-ce la même chose tous les ans ?

**Merci infiniment à tous les participants de cette réunion (et aux apiculteurs absents aussi, qui liront ce compte-rendu) de participer à cette enquête, en retournant le document rempli par mail ou courrier à l'adresse du secrétariat. Même, et surtout si vous n'avez aucune mortalité, dites-le-lui, les statistiques seront fausses si toutes les personnes n'ayant pas de mortalité ne répondent pas.**

Toujours afin de réduire les mortalités, nous rechercherons pour cet été des mairies sur le Causse qui pourront nous proposer des emplacements pour créer des Ruchers « refuges » pour les apiculteurs dont les ruches sont trop impactées par la prédation des Frelons Asiatiques.

Nous rappelons que les zones à forts risques sanitaires sont les zones très impactées par les produits phytosanitaires et les divers pesticides. Nous travaillons avec la DDCSPP pour obtenir des guides de bonnes pratiques, afin de savoir à quel moment qui traite quoi, un apiculteur prévenu peut fermer ses ruches le ou les jours du traitement. Un Guide de bonnes pratiques a été

mis en place avec Perlim Noix pour la préservation des pollinisateurs dans les vergers de noyers, et devrait être opérationnel cette année, mais surtout donner un support pour en mettre d'autres en place.

Le nourrissage des ruches : il existe de très diverses pratiques de nourrissage. Suivant le milieu, l'alimentation sera différente. En fonction des plantes environnantes, des pluies et de la chaleur, certaines populations d'abeilles souffrent de carences en nectar, d'autres en pollen. Nourrir ses abeilles, ce n'est pas les gaver, ce doit être approprié à la masse d'abeille et à la quantité de couvain, c'est apporter dans des cas précis ce qui manque à la ruche pour se développer convenablement. Le sucre fatigue vos abeilles, ça les fait mourir plus vite, si vous donnez trop de sucre à une masse d'abeille trop faible, vous tuez votre ruche. La vitesse à laquelle votre ruche va prendre le sirop est un bon indicateur sur sa force, son état général, le sirop doit être pris très vite, s'il reste trop longtemps dans le nourrisseur, il va fermenter et devenir toxique.

Par exemple, 15 jours de pluie en mars sans réserve, c'est très problématique pour votre ruche. De plus, les réserves sont cristallisées et votre ruche a besoin d'énergie pour les faire fondre. Si vous avez nourri juste avant de 2 kg de sucre (pour une masse d'abeille normale en cette saison), cela lui permet de maintenir un développement de couvain normal, sans créer de problématique varroa.

Il existe actuellement un désaccord au niveau régional, sur la façon de penser le sanitaire en apiculture, parce que la moitié des présidents de GDSA de la région Occitanie sont des vétérinaires qui sont peut-être de bons vétos, mais n'ont pas (à mon sens) de réelle connaissance du travail apicole. Et ce qui me paraît dangereux, c'est qu'ils tentent d'organiser le travail des apiculteurs.

Dit autrement, les vétérinaires pensent le suivi apicole à partir des pathologies en lien avec les abeilles et ils orientent la pratique apicole à partir de là, alors que l'apiculteur a tendance à penser sa pratique à partir de son expérience.

Et vous en tant qu'apiculteurs, vous devez faire en sorte que vos ruches ne soient pas malades et donc faire du préventif. C'est difficile à faire parce qu'il faut conjointement à la fois l'expérience et les apports scientifiques pour penser une pratique que l'on remet sans cesse en question.

Ce qui fait la richesse actuelle de l'apiculture en France et peut être dans le monde c'est cette pluralité d'expériences des apiculteurs, et pour qu'elle serve, il faut des rencontres, afin que chacun puisse s'enrichir de l'expérience des autres. L'apiculteur doit pouvoir garder sa façon d'y faire avec ses abeilles, c'est à lui seul de modifier sa pratique s'il le souhaite, mais il ne peut le faire que s'il est informé des autres pratiques, des avancées scientifiques, et des conseils des vétérinaires.

Cautions des lanières : nous avons eu beaucoup de réclamations, nous avons décidé d'instaurer des cautions car seulement 1/3 des lanières usagées nous reviennent pour destruction propre et écologique. Nous allons repenser les cautions, cela a été fait cette année dans l'urgence, sûrement le même prix mais plafonné à 30 € par apiculteur afin de ne pas générer des cautions trop élevées. Pour le retour des lanières, ce sera à l'AG qui se situera vers la mi-novembre afin que toutes les lanières soient récupérées dans les ruches après usage, et ne traînent pas à l'intérieur ou à l'extérieur des ruches pendant l'hiver. Ce sera aussi une motivation pour venir à l'AG !

Si vous avez des idées, quelles que soient les idées, écrivez-nous, par courrier ou par mail, une association, c'est avancer tous ensemble !

Si vous êtes en difficulté avec vos ruches, contactez-nous.

Les Techniciens Sanitaires Apicoles (TSA) et le vétérinaire sont là pour vous aider, alors n'hésitez pas à contacter le secrétariat, il est là pour vous aider à trouver des réponses.  
Nous formons des TSA un peu tous les ans, si vous êtes intéressés, faites-vous connaître.

- **Intervention de Monsieur Xavier Lebeau, Vétérinaire :**

Bilan de l'année passée :

- 1 cas de loque américaine,
- 1 cas de mortalité sur une ruche et suite à prélèvement, c'était un virus,
- 1 cas d'intoxication à St Martin de Vers, supposément suite à la pulvérisation d'un fongicide/acaricide,
- 1 analyse négative sur un champ de Tournesol, le dépeuplement de 40 ruches identiques et alignées est sûrement dû à une dérive des abeilles,
- 1 achat par un apiculteur professionnel dans le Lot et Garonne de reines venant de Sicile, rien n'a été trouvé de pathologique.

En cas de souci avec les abeilles, appelez le secrétariat !

**A la date de diffusion de ce document, soit le 27/03/2020, il reste encore beaucoup de règlements de médicaments non parvenus au GDSA ! Merci de vérifier que vous avez bien posté votre chèque.**